

Publié le 5 juin 2019

À Mayotte et à La Réunion, les Entreprises publiques locales affichent leur capacité d'agir pour la qualité de vie

Mayotte et La Réunion accueillent du 10 au 14 juin la 14e conférence des Entreprises publiques locales (Epl) Outre-mer. Les deux territoires, vitrines de l'économie mixte avec près de 40 Epl au service des collectivités locales, organisent l'évènement sous forme itinérante. De Mamoudzou à Saint-Denis-de-la-Réunion, les 150 congressistes venus de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française, de Guadeloupe, de Martinique, de Guyane et de métropole auront l'occasion, en séances comme lors de visites de sites, de cerner les réalités locales et de promouvoir leur action sur le développement local et la qualité de vie.



- ▶ Télécharger le [dossier de presse](#)
- ▶ **Informations et renseignements** sur la conférence des Epl Outre-mer : eplom2019.com
- ▶ **Programme complet** : eplom2019.com/programme
- ▶ Tous les chiffres sur les Epl Océan Indien dans notre spécial [Eplscope Océan Indien](#)

Tous les deux ans depuis 30 ans, la Conférence des Epl Outre-mer est organisée tour à tour dans les différents territoires ultramarins. Cette année, pour la 2^e fois à Mayotte et la 4^e à La Réunion, l'évènement permettra de mesurer, à partir des particularités des deux territoires, la contribution des Epl dans les multiples domaines d'intervention de **l'action publique** : logement, réhabilitation du patrimoine, immobilier d'entreprise, tourisme, transports publics, valorisation des déchets,

gestion de l'eau, distribution d'électricité et d'énergies renouvelables, prise en charge des personnes fragiles... Bref, tout ce qui touche au quotidien des habitants et à leur qualité de vie.

« Les Entreprises publiques locales de l'océan Indien représentent plus d'un tiers des Epl ultramarines. Elles ont été parmi les premières à implanter le modèle d'économie mixte en outre-mer, une richesse que les congressistes sont invités à étudier dans le cadre des échanges, débats et visites organisés tout au long de cette conférence itinérante », convie **Jean-Marie Sermier**, président de la Fédération des Entreprises publiques locales (FedEpl).

Une conférence itinérante qui va de Mamoudzou à Saint-Denis

Les **3 séances plénières, 6 ateliers et 7 visites** prévoient d'aborder tous ces sujets à travers les enjeux locaux élargis aux autres réalités ultramarines : tourisme durable, défis démographiques, environnementaux et sanitaires, développement économique, capacité de financement des projets, rôle des collectivités locales et de leurs partenaires institutionnels. Les tables rondes accueilleront autant d'élus locaux, de dirigeants d'Epl que d'experts comme l'Ademe, l'Agence française de développement, la Caisse des dépôts et consignations, la SCET, Transdev... Les visites, quant à elles, permettront de prendre la mesure des réponses concrètes apportées par les Epl aux besoins d'équipements et de services :

- L'amélioration de l'offre de logement social à Chirongui (Mayotte) par la SIM,
- La production et distribution d'énergies renouvelables à la centrale thermique de Longoni gérée par la Sem EDM (la centrale génère les trois quarts de l'électricité de Mayotte),
- L'accueil des personnes âgées autonomes dans l'est de l'île de La Réunion, opéré par la SIDR et la Semac,
- L'Écocité tropicale et insulaire et la revitalisation du cœur de ville à La Possession et au Port,
- La gestion des sites touristiques au cadre de vie exceptionnel à la Cité du Volcan et au musée Stella Matutina, tous deux gérés par Réunion des musées régionaux (RMR),
- Le développement économique avec l'aménagement de la ZAC Pierrefonds conduite par la Spla Grand Sud.

« Mayotte et La Réunion mènent une histoire commune avec les Epl depuis 70 ans. Leur efficacité est reconnue sur les secteurs les plus divers, car elles veillent à fournir le meilleur service au meilleur prix », déclare **François Javel**, président de la Fédération des Epl Océan Indien. « En diversifiant leurs activités au gré des nouvelles demandes, elles démontrent une capacité d'adaptation et d'innovation pour mieux faire avancer le territoire ». Ces atouts sont dus notamment à la polyvalence des Epl elles-mêmes, qui proposent une gamme d'outils complète et adaptée aux besoins des collectivités locales : Société d'économie mixte (Sem), Société publique locale (Spl) et Sem à opération unique (SemOp).

La conférence s'inscrit dans la grande consultation que lance la FedEpl destinée à alimenter le **livre blanc pour l'économie mixte locale** qu'elle publiera en octobre. Le document stratégique fera

des propositions concrètes sur les voies d'amélioration possibles pour amplifier l'attrait de la gamme auprès des élus locaux.

Les Entreprises publiques locales

Les Entreprises publiques locales regroupent 1 300 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sem à opération unique (SemOp) en activité en France. Elles interviennent dans une quarantaine de domaines, principalement dans l'aménagement, le logement, l'environnement, l'énergie, le développement économique, la mobilité et le tourisme, la culture et les loisirs. Le montant de leur capitalisation s'élève à 5 milliards d'euros, détenus à 65 % par les collectivités locales. En 2018, elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 13,9 milliards d'euros. Toutes les infos sur lesepl.fr

En outre-mer, les 105 Epl ont réalisé 1,7 milliard d'euros de chiffre d'affaire en 2018, soit 12% du total des Epl françaises. Elles emploient 9 150 personnes.

Dans l'océan Indien, 38 Epl sont en activité dont 3 à Mayotte. Elles ont généré 520 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2017 et emploient 3 670 salariés.

► Tous les chiffres dans l'observatoire statistique [Eplscope Océan Indien](#)

À télécharger

- [Dossier de presse conférence Outre-mer 2019](#)

Par Hervé LE DAIN